



Communiqué de presse

Notteville-lès-Rouen, le 16/03/2021

Départ de Lucien Vicenzutti, Directeur & Bilan et perspectives du CH du Rouvray

Pour des raisons de santé, Lucien Vicenzutti quitte ses fonctions de directeur du Centre Hospitalier du Rouvray. Dans les prochains jours, l'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie prendra les dispositions nécessaires pour assurer la continuité de la direction de l'établissement.

« Depuis janvier 2019, j'ai eu l'honneur de diriger l'un des plus beaux centres hospitaliers psychiatriques de France, reconnu pour son excellence et promis à un bel avenir. Ce fut pour moi certainement le poste le plus intéressant et le plus passionnant de ma carrière » a déclaré Lucien Vicenzutti.

Il a tenu par ailleurs à remercier chaleureusement les personnels, pour leur dévouement, leurs compétences et leur engagement professionnel. Il a également souhaité réaliser un bilan de ses 2 dernières années à la tête du Centre Hospitalier du Rouvray et rappeler les perspectives d'avenir de l'établissement.

Les réalisations de ces 2 dernières années

La Direction et l'ensemble des professionnels se sont fortement investis pour faire face notamment à la crise sociale du printemps 2018 et aux recommandations issues du rapport de la visite du Contrôleur général des lieux de privation des libertés (CGLPL) en octobre 2019 ce qui a abouti à :

- La fermeture des 31 lits supplémentaires installés dans des conditions indignes,
- L'ouverture en avril prochain de la nouvelle unité de recours de 10 lits pour adolescents,
- La relance de la coopération avec le secteur médico-social pour favoriser la réinsertion des patients de long séjour avec la création d'une équipe mobile handicap,
- La création au final de 15 lits d'admission et rénovation de 22 chambres d'isolement d'ici fin 2021,
- Le lancement de la démarche qualité, en perspective de la prochaine visite de certification de la HAS, en mettant le respect des droits du patient au centre des priorités,
- La stabilisation du déficit structurel à -1,2 M€ sur un budget de 125 M€,
- Le rétablissement du dialogue social, lancement d'une démarche de prévention des risques psychosociaux et négociation d'un projet social avec les partenaires sociaux,
- Enfin, la relance de la démarche du projet d'établissement afin d'harmoniser les pratiques professionnelles entre les services et doter le CH du Rouvray d'une stratégie de développement.

Un nouveau projet d'établissement pour moderniser le CH du Rouvray

La communauté de travail qui s'est fortement impliquée dans l'élaboration du Projet d'établissement, a proposé la mise en œuvre d'actions fortes au bénéfice des patients, que ce soit en hospitalisation ou en ambulatoire. En investissant dans des prises en charge spécialisées (psychiatrie des addictions, autisme, détenus...), le CH du Rouvray a choisi d'assumer sa vocation d'établissement de recours sur le territoire. Ce projet sera soumis le 26 mars à l'approbation du Conseil de surveillance.

Un schéma directeur immobilier viendra le compléter dans les mois prochains en proposant plusieurs projets d'investissement prioritaires.

Consolider le travail entrepris en ancrant le projet d'établissement dans la réalité

L'ARS a signé avec le CH du Rouvray un Contrat d'objectifs et de moyens (CPOM) en décembre 2020 posant le principe d'un virage ambulatoire par substitution à l'hospitalisation. Elle a demandé par ailleurs que le cahier des charges du projet d'établissement vise l'équilibre économique et financier du CH du Rouvray. En conséquence, l'approbation du projet et la question du financement seront discutés dans un second temps, en fonction de la stratégie nationale de santé mentale et du projet régional de santé.

CONTACT PRESSE :

Jennifer Servais-Picord

Chargée de communication

02 32 95 18 41 / 07 77 68 56 74

jennifer.servais-picord@ch-lerouvray.fr